



SECTION



VAR



CAPL DE REVISION DU COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DE L'ANNEE 2015 DES AGENTS DE CATEGORIE C

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer cette CAPL sans réagir sur la situation actuelle qui ne sera jamais acceptable ni acceptée par **F.O.-DGFIP** et **CFTC-DGFIP**.

En effet, le projet de loi de finances 2015 présenté par le gouvernement, s'inscrit dans le cadre d'une réduction de 50 milliards des dépenses publiques. Cette politique d'austérité, imposée par le gouvernement, est dangereuse socialement, économiquement et démocratiquement.

Ces nouvelles restrictions vont aggraver davantage les conditions de vie des agents publics (baisse des rémunérations, diminution des déroulements de carrière et dégradation des conditions de travail avec les suppressions d'effectifs annoncées).

Depuis 2007 avec la RGPP, puis maintenant la MAP, les gouvernements successifs ont entraîné la Fonction publique et ses agents dans une spirale infernale :

- Les suppressions de postes ont dégradé les conditions de travail avec pour conséquence une augmentation forte des risques psycho-sociaux.
- La perte de pouvoir d'achat par le gel de la valeur du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, la diminution des avancements et promotions, des carrières en berne et peu attractives, paupérisent tous les jours davantage les fonctionnaires.

F.O.-DGFIP et **CFTC-DGFIP** réaffirment que l'amélioration des conditions de travail commence tout d'abord par l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en adéquation des missions et des moyens. Il suffirait pourtant de donner les moyens humains et matériels à notre DGFIP, afin qu'elle résorbe une partie de la fraude fiscale et sociale, qui elle, est bien supérieure à 50 milliards par an !

Stopper ou simplement réduire la fraude en France permettrait plus de justice fiscale, plus de justice sociale et équilibrerait les comptes de l'État. Mettre fin à cette politique d'austérité, économiquement inefficace par le manque d'investissement, socialement suicidaire du fait de

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.

la baisse du pouvoir d'achat et mortifère pour le service public de part les suppressions d'emplois, voilà notre revendication !

F.O.-DGFIP et CFTC-DGFIP dénoncent cette politique dont les conséquences néfastes sont les suppressions d'emplois, les sous-effectifs chroniques et le manque de recrutements, ce qui impacte fortement les mutations.

L'actualité à la DGFIP, c'est aussi un contexte tendu pour les services et les personnels. Alors que l'exercice des missions devient de plus en plus difficile compte tenu des restrictions budgétaires et de l'impact des suppressions d'emplois, c'est le moment que choisit la Ministre de la Fonction Publique pour effectuer des annonces s'apparentant à un véritable hold-up sur la rémunération des fonctionnaires à travers la suppression de l'indemnité exceptionnelle. Les discours lénifiants sur les qualités des fonctionnaires trouvent ici leurs limites.

En outre, les discussions actuelles sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR ou avenir de la Fonction Publique) n'augurent rien de bon en termes de mobilité inter-fonctions publiques et de gestion interministérielle au plan régional.

Dans le même temps, les conséquences prévisibles de la réforme territoriale de l'État nourrissent les inquiétudes des agents d'autant que les directions locales, saisissant ainsi une opportunité, formulent (ou formuleront bientôt) des propositions de repli du maillage du réseau

Aujourd'hui, nous voilà réunis pour le bis repetita de 2014.

Les délais en rigueur ne sont pas respectés, les agents contraints d'opérer dans l'urgence. Cela en deviendrait presque une habitude !!

Dans le Var, 8 cadres de catégorie C ont déposé un recours. Ce chiffre reste constant par rapport à l'an dernier.

Pour **F.O.-DGFIP et CFTC-DGFIP**, les agents restent peu satisfaits de ce système d'évaluation notation. En effet, même si quelques uns peuvent obtenir une note maximale de 0.02 à la DGFIP, les autres doivent se contenter d'un mois de réduction d'avancement ...ou de rien du tout !

De plus, les conditions matérielles (application inopérante) et les délais plus que restreints imposés par une Direction Générale toujours plus directive, ne peuvent que favoriser un découragement des agents.

En effet, ces opérations chronophages, répétitives, aux délais imposés, ne semblent avoir été mises en place que dans ce but.

En ce qui concerne notre département, nous espérons que les réserves constituées par l'administration seront utilisées en totalité afin de satisfaire une majorité d'agents méritants.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFIP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.